

# Fiscalité pour non-fiscalistes

## Objectifs

- Se familiariser avec l'environnement fiscal de l'entreprise.
- Comprendre les choix fiscaux opérés par l'entreprise afin de se positionner en interlocuteur averti.
- Intégrer des critères fiscaux dans ses propres décisions.

## Méthode pédagogique

L'alternance d'exposés théoriques et d'exercices d'application permet aux participants de découvrir l'environnement fiscal de l'entreprise : détermination du résultat fiscal, calcul de la TVA exigible, élaboration de déclarations avec les principaux imprimés fiscaux (imprimé 2058 A de la liasse fiscale, CA3, imprimé 1003 TP). D'autres mécanismes peuvent être étudiés à la demande des participants.

L'approche résolument pratique prépare les participants à l'application dans l'entreprise des connaissances acquises.

## Public concerné

- Toute personne souhaitant acquérir les connaissances essentielles en fiscalité des entreprises pour comprendre, mesurer et, le cas échéant, optimiser les choix de gestion de l'entreprise

## Animateur

Mathieu LE TACON  
Avocat à la Cour  
PDGB SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Code 3064  
2 jours  
Tarif HT : 1 215 €  
Contact intra : [intra@efe.fr](mailto:intra@efe.fr)

### Paris

20-21 mai 2008  
21-22 octobre 2008

### Lyon

2-3 décembre 2008

## PROGRAMME

### Connaître les principaux mécanismes fiscaux Savoir remplir et interpréter les imprimés fiscaux

- **Découvrir le système fiscal en France**  
Les sources du droit fiscal  
Recenser les principaux impôts et taxes dont une entreprise est redevable
- **Assimiler le mécanisme de l'IS**  
Délimiter le champ d'application  
Connaître les règles fiscales de déductibilité des charges  
Saisir la différence entre résultat comptable et résultat fiscal  
Comment les résultats sont-ils taxés ?  
Sort du résultat disponible après impôt : quels sont les différents choix qui s'offrent à l'entreprise ?  
Suivre les déficits  
[Exercice d'application](#) : détermination du résultat fiscal et établissement d'une liasse fiscale
- **S'approprier les règles relatives à la TVA**  
Champ d'application  
TVA exigible, collectée et déductible  
Connaître les règles de facturation  
[Exercice d'application](#) : calcul, déclaration et paiement de la TVA
- **Comprendre le fonctionnement de la taxe professionnelle**  
Cerner le champ d'application  
Évaluer la base taxable  
Comment contribuer à l'allègement de la taxe professionnelle ?  
[Exercice d'application](#) : estimation de la base taxable et élaboration d'une déclaration 1003
- **Examiner les incidences fiscales des restructurations juridiques**  
Droits d'enregistrement  
Quid de la fiscalité au sein d'un groupe de sociétés ?

### Définir les règles de base du contentieux fiscal : quelles relations de l'entreprise avec l'administration fiscale ?

- **Identifier les différents types de contrôles**  
Prescription  
Recours existant  
Procédures à suivre
- **Quels sont les enjeux du contrôle fiscal ?**  
Quels pouvoirs d'investigation de l'administration fiscale ?  
Identifier les principaux risques de redressement  
Quelles sont les conséquences d'un contrôle fiscal ? D'un contentieux fiscal ?  
[Exercice d'application](#) : élaboration d'une réclamation



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## TARIF

- Le prix par participant est indiqué sur chaque fiche de formation.
- L'inscription est effectuée au nom de la personne physique participant mais le client de EFE CURSUS est l'entreprise ou l'institution contractant et payant le montant de la formation.
- Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont donc à majorer du taux de TVA en vigueur : 19,6 %.
- Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité, de même si le participant ne s'est pas présenté.
- Nos tarifs sont forfaitaires : ils comprennent la documentation pédagogique remise pendant la formation, les déjeuners, petits-déjeuners d'accueil et pauses-café.

## RÈGLEMENT

- Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription\*, comptant, sans escompte, par chèque à l'ordre d'EFE CURSUS ou par virement.  
\* Excepté pour les collectivités locales qui, conformément aux règles établies par la comptabilité publique, règlent " après service fait ".
- Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.
- En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge sera directement facturée au client.
- EFE se réserve le droit de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire.
- EFE se réserve le droit d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales.
- EFE se réserve le droit d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

## ANNULATIONS / REMPLACEMENTS / REPORTS

- Formulées par écrit, les annulations donnent lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elles sont reçues 15 jours avant la formation. Passé ce délai, 50 % du montant de la participation, ou 100 % en cas d'annulation le jour J, sera retenu à titre d'indemnité forfaitaire. Ce dédit ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.
- Les remplacements de participants sont admis à tout moment sans frais sur communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant.
- Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques, EFE se réserve le droit d'annuler cette formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à votre convenance, un avoir sera émis.
- EFE se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

## RESPONSABILITÉ - INDÉMNITÉS

L'employeur - ou selon le cas le participant - s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice d'EFE ou des participants. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré EFE pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le participant et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte qu'EFE ne puisse être recherché ou inquiété.

## CONFIDENTIALITÉ

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non-participants aux formations EFE ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite d'EFE ou de ses ayants droits.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

- Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services d'EFE. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification.
- Nos adresses peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange à d'autres sociétés. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de leurs documents, merci de nous le signaler.

Toute inscription est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur toute autre condition, sauf dérogation formelle et expresse de la part d'EFE.

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux compétents.



EFE - 50 AVENUE DE LA GRANDE ARMÉE - 75848 PARIS CEDEX 17

Tél. : 01 44 09 24 23

Fax : 01 44 09 22 22

E-mail : efe@efe.fr

Site : www.efe.fr